



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2021 a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 25 février 2021.

Cette année est marquée par une disposition transitoire pour trois budgets annexes. En effet, dans son rapport de 2019, la Chambre Régionale des Comptes a émis l'avis que certains budgets de services communs devraient être incorporés au sein du budget principal, afin de favoriser l'unité budgétaire. Aussi, trois budgets de services mutualisés vont être supprimés en 2021 : le budget Services mutualisés Administratifs, le budget Services mutualisés Archives et le budget Services mutualisés Techniques. Avec un budget voté fin mars connaît un début d'exécution à partir de janvier 2021. Aussi, il est voté un BP pour ces trois budgets, à hauteur de 70% de leur montant annuel afin notamment de s'assurer du traitement des charges de personnel dans l'attente des modalités techniques de mandatement sur le budget principal. Il s'équilibrera par des opérations visant à retranscrire ces écritures comptables sur le budget général de sorte que ce dernier puisse correspondre à une année pleine et entière dans le dispositif demandé par la Chambre dès 2021.

1 - LE FONCTIONNEMENT

1.1 - Vision consolidée du Fonctionnement

Budgets	Thématique	Point notable sur 2021	Montant des crédits 2021
Principal	Budget propre de la collectivité regroupe toutes les activités sauf celles donnant lieu à une comptabilité spécifique	Augmentation globale en raison de l'intégration des dépenses des trois budgets annexes disparaissant en 2021	151 374 k€
Assainissement	Assainissement collectif et non collectif	Augmentation des différents contrats et des frais de zonages pluviaux. A titre exceptionnel, le coût de traitement des boues de la station des eaux usées de Valence s'accroît fortement dans l'attente de la réparation du four de l'incinérateur de la station.	16 065 k€
GEMAPI*	Gestion des milieux aquatiques (rivières) et prévention des inondations	Le financement de cette compétence reposait pour plus de la moitié des recettes sur un abondement du budget général de 1,3 M€. Pour 2021, conformément au projet de territoire, ce budget fonctionnera comme l'ensemble de ceux du cycle de l'eau. Il devient complètement autonome avec un financement spécifique.	3 014 k€
Régie de l'eau	Gestion des crédits pour les territoires, communes et syndicats, gérés auparavant en régie	Pour 2021, le budget a été travaillé conformément au périmètre défini en 2020 suite à la loi engagement et proximité qui a déréglementé le transfert de cette compétence. Les dépenses relatives à la recherche de fuite et aux travaux de réparation et de renouvellement des compteurs restent majeures en fonctionnement.	10 310 k€

Autorité organisatrice de l'eau	Gestion des crédits pour les territoires, communes et syndicats, gérés par Délégation de Service Public (DSP)	Pour 2021, de la même manière que pour la régie, le budget prend en compte un autre périmètre que celui de 2020 avec l'ensemble des dépenses relatives à la préservation des ressources en eau (personnel et prestations). Il est également prévu la refacturation de ces dernières aux diverses structures (SIE notamment) en bénéficiant.	2 074 k€
Bâtiments Economiques	Gestion (entretien et location) des différents bâtiments économiques de Valence Romans Agglo	Comme pour d'autres, le périmètre de ce budget demeure transitoire en raison de l'incorporation prévue de la SEM <i>In situ</i> dans le champ d'action de l'Agglomération.	1 000 k€
Zones Economiques	Zones d'activités de l'Agglo, gestion de stock de terrains	Il est prévu de céder 3,1 M€ de terrain. La production de nouveaux terrains cessibles correspond à près de 7,1 M€ de dépense auxquels s'ajoutent 0,4 M€ de frais annexes. Si tout se réalise, la valeur du stock devrait augmenter de près de 4,4 M€.	12 990 k€
Equipements de Rovaltain	Frais liés aux équipements spécifiques de la zone : parkings et bâtiments	Les charges augmentent du fait de la mise en service des nouveaux parkings. Mais les recettes afférentes diminuent en raison de la crise sanitaire qui limite la fréquentation des parkings. Les marges de manœuvre de ce budget apparaissent donc considérablement réduites en raison de ce contexte particulier.	663 k€
Déchets Ménagers	Collecte et traitement des déchets. Le budget retrace l'affectation des recettes de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	Prise en compte l'évolution de la taxe générale sur les activités polluantes TGAP (+ 12 € / tonne), impactant le coût des enfouissements des encombrants.	28 183 k€
Services Mutualisés Administratifs	Directions et services supports communs à l'Agglomération, aux Villes de Valence et Romans avec également un service fiscalité partagé avec 6 autres Communes	Budget voté à 70% pour la dernière année. Ce choix transitoire sera revu en cours d'année en fonction des préconisations de la DDFiP pour la clôture de ce budget.	6 487 k€
Services Mutualisés ADS**	Autorisations du droit des sols (autorisations d'urbanisme)	Des modifications dans l'organisation et le financement du Service qui n'affectent pas le budget de l'Agglomération.	695 k€
Services Mutualisés Archives	Gestion des Archives	Budget voté à 70% pour la dernière année. Ce choix transitoire sera revu en cours d'année en fonction des préconisations de la DDFiP pour la clôture de ce budget.	364 k€
Services Mutualisés Informatique	Système d'Information	L'augmentation des dépenses de fonctionnement est notamment liée aux effets de la crise sanitaire et au besoin de déployer de nouvelles façons de travailler.	5 171 k€
Services Mutualisés Restauration	Restauration collective : service de production et de livraison de repas pour les écoles et les accueils de loisirs.	Le budget a été bâti sur la base de 704 050 repas. Celui de 2020 l'avait été sur la base de 789 000 repas, avec la crise sanitaire, seuls 482 507 repas ont été préparés.	2 757 k€
Services Mutualisés Techniques	Directions et services techniques communs entre l'Agglomération et la Ville de Valence.	Budget voté à 70% pour la dernière année. Ce choix transitoire sera revu en cours d'année en fonction des préconisations de la DDFiP pour la clôture de ce budget.	7 270 k€

Total	Cumul de toutes les opérations	Ce montant ne retrace pas les flux croisés entre budgets, il inclut de ce fait des doubles comptabilisations, ce que la suppression des budgets annexes devrait annihiler partiellement pour près de 20% de ce total.	248 417 k€
--------------	---------------------------------------	--	-------------------

*GEMAPI = Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

**ADS = Autorisation du Droit des Sols

1.2 Le Fonctionnement du Budget Général

Dépenses

Pour 2021, le budget augmente de façon globale. La première explication réside dans la disparition de trois budgets annexes des services mutualisés : services techniques, services administratifs et archives. A la demande de la Chambre Régionale des Comptes, c'est le budget général qui porte désormais l'ensemble des dépenses et recettes de ces budgets. Le chapitre frais de personnel augmente donc des charges autrefois supportées par ces budgets, ainsi que les charges courantes (1,160 M€ sur le chapitre 011). A contrario, les versements du budget général vers les budgets annexes portés auparavant au chapitre 65 disparaissent.

Par ailleurs, l'ouverture des nouveaux équipements, Médiathèque Latour Maubourg, Piscine Serge Buttet et Piscine Camille Muffat génère également de nouvelles charges de gestion.

Enfin, le budget prend en compte l'augmentation de la Dotation de Solidarité Communautaire à hauteur de 7 M€ (chapitre 014).

Dépenses de fonctionnement	BP 2020	BP 2021
011 - Charges courantes	21 413 620 €	23 103 734 €
012 - Frais de personnel	44 524 675 €	55 732 815 €
65 - Autres charges de gestion courante	21 516 637 €	9 517 220 €
Sous-total charges de gestion	87 454 932 €	88 353 769 €
014 - reversement de fiscalité	31 423 500 €	38 070 000 €
66 - Frais financiers	1 098 000 €	1 005 000 €
67 - Charges exceptionnelles	1 192 002 €	1 450 850 €
68 - Provisions	0 €	32 201 €
042 - Amortissements	8 798 030 €	14 073 740 €
022 - dépenses imprévues	100 000 €	100 000 €
023 - virement à la section d'investissement	8 033 099 €	8 288 744 €
Total charges de fonctionnement	138 099 563 €	151 374 334 €

Recettes

L'évolution du chapitre 70, Produit des services, tient compte des nouveaux flux de refacturations aux budgets annexes (+2,4 M€) notamment car la refacturation à la Régie de l'assainissement des salaires de droit public était autrefois sur le budget annexe services mutualisés techniques.

Par ailleurs, la réforme actuelle de la fiscalité des collectivités, notamment la réforme de la taxe d'habitation, nécessite d'adapter notre stratégie fiscale. A ce titre, il apparaît nécessaire de lever l'exonération des deux premières années sur les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation ; elles sont exonérées de la taxe foncière sur les propriétés bâties durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement.

Enfin, une subvention exceptionnelle de la CAF (1M€) et la location d'une partie du bâtiment « Brel » à la ville de Valence font également augmenter les prévisions.

Recettes de fonctionnement	BP 2020	BP 2021
70 - Produits des services	6 571 094 €	9 142 818 €
73 - Fiscalités	94 195 500 €	102 825 000 €
74 - Dotations et Financements externes	32 214 336 €	34 410 923 €
75 - Autres produits de gestion courante	435 183 €	961 843 €
77 - Produits exceptionnels	51 000 €	165 000 €
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	3 000 000 €	0 €
013 - Atténuations de charges	225 000 €	207 400 €
042 - Amortissements	1 407 450 €	3 661 350 €
Total produits de fonctionnement	138 099 563 €	151 374 334 €

2 - L'INVESTISSEMENT

2.1 - Vision consolidée de l'investissement

- Le financement du projet de territoire, tous budgets confondus

Ambitions	Montant des dépenses 2021	Thématiques
1 - Préserver l'environnement et ancrer durablement notre territoire dans la transition écologique	44 466 k€	Assainissement, Déchets, Eclairage public, Eaux pluviales, Eau...
2 - Asseoir le développement économique et conforter l'identité de notre territoire pour accroître son attractivité	27 643 k€	Palais des Congrès, Cartoucherie, Aménagement des zones d'activités, Rovaltain, Voiries des zones économiques...
3 - Développer et adapter les services à la population	13 205 k€	Petite enfance, Sports, Culture...
4 - Préserver les équilibres qui font la richesse de notre Agglomération	8 692 k€	Aide aux logements sociaux et rénovation des habitations, Fonds de concours, Fibre optique...

Hors ambitions, des crédits sont inscrits en investissement principalement pour les bâtiments administratifs des services, pour un montant total de 4 740 k€ dont 2 035 k€ pour le bâtiment Siège de l'Agglomération.

Les investissements majeurs portés pour 2021 sont :

Aménagement des zones d'activité
 Déchets ménagers
 Rivière Inondations
 Palais des Congrès
 Eclairage public
 Assainissement des eaux pluviales
 Gestion des eaux pluviales
 Clichy
 Comède
 Production et réseau d'eau
 Site Lator et Maubourg
 Logement et habitat

Ce tableau présente le montant des crédits 2021 englobant à la fois les dépenses réelles et les dépenses d'ordre dont la dette. Aussi, les dépenses d'équipements représentent près de 121 M€.

Budget	Points notables sur 2021	Montant des crédits 2021
Général	Ce budget prend en compte le nouveau projet de territoire mais également l'achèvement des opérations du précédent. Certaines opérations décalées en raison de la crise sanitaire seront réalisées, ainsi que l'investissement courant dans l'attente.	64 141 k€
Assainissement	Unité de méthanisation (2 869 K€), le remplacement de l'échangeur de l'unité d'incinération de la station d'épuration de Valence (1 520 K€), la réalisation de travaux de réhabilitation de réseaux (1 200 K€) et d'extension de réseaux (600 K€). En 2021, se poursuivent également les opérations programmées à Montmeyran (780 K€).	17 769 k€
GEMAPI	Les principaux crédits de paiement sont de l'ordre de 1,8 M€ pour la Joyeuse et un peu moins d'un million d'euros sur la Véore.	3 640 k€
Régie de l'eau	Opérations phares : Château d'eau de Lautagne, l'interconnexion de réseaux SIEPV/Barcelonne et Valence/Portes-lès-Valence, la poursuite du déploiement de la télérelève et la création d'un nouveau puits à Mauboule. En contrepartie, des subventions de l'Agence de l'Eau sont attendues dans le cadre du plan de relance.	10 775 k€
Autorité organisatrice de l'eau	Opérations de renouvellement des réseaux liées aux projets d'aménagement des communes, de travaux de mise en conformité nécessaires pour des défaillances récurrentes sur certaines canalisations et des travaux de création d'un nouveau puits pour sécuriser l'alimentation en eau du moyen service	1 460 k€
Bâtiments économiques	Achèvement du réaménagement du Technosite suite à la transformation de l'activité qui héberge désormais la Fab'T.	695 k€
Zones économiques	Les principales opérations d'aménagement porteront sur l'achèvement de l'extension de la deuxième phase de la zone de Lautagne, les mesures de compensation de la zone humide sur la zone de La Motte, les travaux pour l'accueil de la maison de l'escalade sur la zone des loisirs ainsi que le renforcement de la puissance électrique disponible, l'achèvement du parvis et de l'extension de la rue Moreno sur Rovaltain.	10 397 k€
Equipements de Rovaltain	Renouvellement du matériel du parking P4.	453 k€
Déchets Ménagers	Poursuite de la mise en place des conteneurs semi-enterrés sur les 18 communes couvertes par la régie de collecte ; Acquisition de nouveaux bacs et conteneurs suite aux nouvelles réglementations liées aux consignes de tri ; Changement du parc des conteneurs d'apport volontaire de VRH sous délégation de maîtrise d'ouvrage	8 224 k€
Services Mutualisés Administratifs	Budget voté à 70% pour la dernière année	61 k€
Services Mutualisés ADS		9 k€
Services Mutualisés Archives		15 k€
Services Mutualisés Informatique	Le niveau de dépenses se maintient. Toutefois, la charge nette pour les adhérents va s'accroître dans la mesure où la refonte du FCTVA exclut désormais les dépenses de logiciel. Le coût global de cette mesure s'élèvera à près de 130 k€ en année pleine.	2 071 k€
Services Mutualisés Restauration	500 000 € concernent l'opération d'extension de la cuisine centrale, dont les travaux devraient démarrer en fin d'année 2021	874 k€
Services Mutualisés Techniques		403 k€
Total		120 987 k€

- L'investissement du budget général
-

Dépenses d'investissement	BP 2020	BP 2021
2..... - Dépenses d'équipement	57 338 860 €	53 689 964 €
16 - Remboursement du capital de la dette	4 285 000 €	4 190 000 €
458 - Opération pour compte de tiers	100 000 €	200 000 €
040 - Amortissements	1 407 450 €	3 661 350 €
041 - Opérations patrimoniales	230 000 €	2 400 000 €
Total charges d'investissement	63 361 310 €	64 141 314 €

Recettes d'investissement	BP 2020	BP 2021
10 - Dotations	6 000 000 €	9 000 000 €
13 - Subventions	12 098 639 €	12 020 157 €
16 - Nouveaux emprunts	27 731 542 €	17 558 643 €
458 - Opération pour compte de tiers	100 000 €	200 000 €
024 - Produits de cessions	0 €	600 000 €
Autres ressources	370 000 €	0 €
040 - Amortissements	8 798 030 €	14 073 740 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	8 033 099 €	8 288 774 €
041 - Opérations patrimoniales	230 000 €	2 400 000 €
Total produits d'investissement	63 361 310 €	64 141 314 €

3 - L'autofinancement et la dette

Sur l'ensemble des budgets, le budget général dégage l'essentiel de l'autofinancement.

En ce qui concerne le Budget Bâtiments économiques, l'autofinancement provient des recettes liées aux occupants des bâtiments et des reprises de provision. Pour le budget Zones économiques, l'autofinancement affiché provient d'un effet comptable. Enfin, l'autofinancement des budgets des services mutualisés provient du Budget général et des recettes liées aux adhérents des services communs.

Décomposition de l'autofinancement	Virement (023)	+ Amort. (Dépenses)	- Amort. (Recettes)	= Autofin.brut	- Remboursement du capital de la dette	= Autofin. net
Budget Général	8 288 744 €	14 073 740 €	3 661 350 €	18 701 134 €	4 190 000 €	14 511 134 €
Budget Régie Assainissement	- €	4 165 630 €	880 000 €	3 285 630 €	1 086 000 €	2 199 630 €
Budget GEMAPI*	465 368 €	206 700 €	27 000 €	645 068 €	508 000 €	137 068 €
Budget Régie Eau	- €	1 100 000 €	200 000 €	900 000 €	500 000 €	400 000 €
Budget Autorité Organisatrice de l'Eau	- €	669 366 €	- €	669 366 €	21 800 €	647 566 €
Budget Déchets Ménagers	- €	865 675 €	1 880 €	863 795 €	36 500 €	827 295 €
Total des budgets	8 754 112 €	21 081 111 €	4 770 230 €	25 064 993 €	6 342 300 €	18 722 693 €

Si l'ensemble des emprunts venaient à être réalisés, la dette de l'Agglo augmenterait de 35 M€ en 2021. Toutefois, ces éléments prévisionnels seront corrigés de la reprise des excédents antérieurs au moment du vote du budget supplémentaire 2021.

Evolution budgétaire de la dette	Droit à emprunter maximal (Recettes chapitre 16)	- Remboursement du capital de la dette (Dépenses chapitre 16)	= Variation maximale de la dette : Endettement (+) / Désendettement (-)
Budget Général	17 558 643 €	4 190 000 €	13 368 643 €
Budget Assainissement	5 928 723 €	1 086 000 €	4 842 723 €
Budget GEMAPI*	1 334 629 €	508 000 €	826 629 €
Budget Régie de l'eau	7 529 030 €	500 000 €	7 029 030 €
Budget Autorité organisatrice de l'eau	249 565 €	21 800 €	227 765 €
Budget Bâtiments économiques	6 000 €	28 300 €	- 22 300 €
Budget Zones économiques	4 989 984 €	1 138 000 €	3 851 984 €
Budget Equipements de Rovaltain	216 100 €	140 500 €	75 600 €
Budget Déchets Ménagers	4 599 857 €	36 500 €	4 563 357 €
Budget Services Mutualisés Informatique	- €	115 000 €	- 115 000 €
Budget Services Mutualisés Restauration	546 767 €	- €	546 767 €
Total des budgets en k€	42 959 298 €	7 764 100 €	35 195 198 €

*GEMAPI = Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations